

Laberge, Jeff

From: Yves Paquett
Sent: Friday, September 15, 2006 12:28 PM
To: Commission
Subject: Position de l'AMQ
Attachments: AMQ-lac-st-louis.doc

L'original suivra par la poste

M. Clamen,

Je vous transmets ci-jointe la position de l'AMQ sur les différents scénarios proposés pour la gestion des niveaux d'eau du Lac Saint-Louis.

Espérant le tout conforme à votre attente.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques Tessier
Président AMQ



ASSOCIATION MARITIME DU QUÉBEC (A.M.Q.)

Brossard, le 15 septembre 2006

Monsieur Murray Clamen
Section canadienne
Commission mixte internationale
234, av. Laurier ouest, 22e étage
Ottawa (Ontario) K1P 6K6

Monsieur Clamon,

Nous avons pris connaissance des hypothèses de travail et différents scénarios préparés par la Groupe d'études international sur le Lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent afin de contrôler les mouvements hydriques du secteur Lac Saint-Louis. La présente a pour objet de répondre à la consultation que vous conduisez dans le cadre de votre planification. Permettez nous, d'entrée de jeu, de vous remercier de cette démarche visant autant à protéger nos écosystèmes qu'à assurer une meilleure qualité de vie de notre population.

L'Association maritime du Québec regroupe au sein d'un même organisme les membres corporatifs de l'industrie nautique du Québec ainsi que les plaisanciers individuels et offre des services à ces deux types de membres. De ce fait, elle peut donc prétendre justement représenter l'ensemble de la communauté du nautisme du Québec.

Comme vous en êtes probablement informé, nous nous sommes engagés dans le support actif de programmes visant à assurer une navigation durable. Nous avons mis en place différents programmes tels, un programme Éco-marinas, sur le point d'être lancé, et un programme de Classification des marinas, déjà en opération. Nous effectuons également beaucoup de promotion visant à faire connaître les destinations nautiques du Québec autant aux québécois qu'aux plaisanciers à l'extérieur du Québec et sommes un participant actif au Comité de concertation de la navigation. Votre étude nous touche donc à plus d'un titre.

Le point de vue que nous vous soumettons est basé principalement sur les principaux enjeux de la pratique du nautisme en général, mais particulièrement pour la région visée qui est un secteur des plus importants pour le nautisme québécois.



ASSOCIATION MARITIME DU QUÉBEC (A.M.Q.)

Nous avons donc analysé vos différents scénarios en fonction des paramètres de pratique suivants :

- Maintien des meilleures conditions possibles assurant une pratique ininterrompue du nautisme dans cette région durant les mois de pratique (de mai à fin septembre) en fonction des différents scénarios climatiques
- Conditions assurant, dans la mesure du possible, le prolongement de la saison annuelle du nautisme
- Scénarios offrant des conditions de pratique les plus sécuritaires du nautisme, compte tenu du grand nombre d'embarcations sur le plan d'eau et de l'influence du jaugeage sur les déplacements des embarcations
- Conditions d'opération des opérateurs de marinas et autres infrastructures nautiques
- Conditions assurant la meilleure qualité de l'eau possible pour un meilleur accès à la nature, une meilleure qualité de vie sur l'eau

Après considération, nous sommes convaincus que le scénario représenté par le plan D+ est d'emblée celui qui maintiendrait les meilleures conditions générales de pratique du nautisme tout scénario climatique confondu.

Nous vous prions donc de nous inscrire en faveur du **PLAN D+** et vous recommandons de le mettre en application.

Veillez agréer, avec nos compliments pour la qualité de votre étude, l'expression de nos sentiments distingués.

Jacques Tessier
Président